

Politique de reprise d'un cours

Nous vous conseillons de faire votre possible pour **réussir les cours dès la première fois**. Prenez votre temps et regardez toutes les vidéos. Ouvrez et lisez tous les documents. Prenez le cours au sérieux pour acquérir la connaissance, au-delà d'obtenir un certificat.

Soyez intègre en tant que chrétien qui suit un cours d'études bibliques.

1. Vous pouvez reprendre un cours auquel vous avez échoué, **une seule fois**. Par la suite, la reprise du cours ne sera autorisée qu'à titre exceptionnel et avec la permission spéciale de la direction.
2. Vous devrez attendre **au moins six mois** après la date de fin de votre période d'inscription de 180 jours pour reprendre le cours auquel vous avez échoué.
3. Cependant, votre nouvelle note ne pourra pas être un A; **elle sera ajustées en conséquence par souci d'équité**. En effet, si obtenez un A- lorsque vous reprenez le cours, nous vous attribuerons un A sur votre relevé de notes. Si vous obtenez un B- au test de rattrapage, votre relevé de notes montrera un C+. Et ainsi de suite.
4. Lorsqu'un étudiant réussit et obtient une nouvelle note pour un cours repris, la note (R) de **Reprise** apparaîtra sur le relevé de notes et la note de la tentative précédente ne sera plus utilisée pour calculer la moyenne cumulative. **Vous devez écrire à nbambara@christianleaders.net** pour que nous mettions votre relevé de notes à jour car cela ne se fera pas automatiquement.

La direction.